



Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 3 octobre 2022	WFP/EB.2/2022/7-A/6*
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
* Nouvelle parution pour raisons techniques le 31 octobre 2022	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Jordanie (2023-2027)

Durée	1 ^{er} janvier 2023-31 décembre 2027
Coût total pour le PAM	996 677 249 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

La Jordanie est un pays à revenu intermédiaire qui compte 11,2 millions d'habitants, dont 3,4 millions de non-ressortissants (réfugiés et travailleurs migrants). Le nombre de réfugiés par habitant y est le deuxième plus élevé au monde, ce qui fait peser une pression sans précédent sur les ressources budgétaires et naturelles, les infrastructures et le marché du travail. Ces 10 dernières années, l'économie stagnante de la Jordanie n'a pas généré suffisamment d'emplois pour répondre aux besoins de la population en croissance rapide et essentiellement urbaine. En outre, la Jordanie est un pays semi-aride, qui doit faire face à une pénurie d'eau chronique et à des aléas climatiques de plus en plus nombreux.

Dans ce contexte, le pays est confronté à trois principaux facteurs d'insécurité alimentaire: une crise prolongée liée à la présence de réfugiés – 1,3 million de réfugiés syriens et 90 000 réfugiés originaires d'autres pays, qui, pour nombre d'entre eux, ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires de manière autonome; une situation socioéconomique difficile, aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 et l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires déclenchée par la crise en Ukraine, à laquelle s'ajoutent un taux de chômage élevé et une pauvreté croissante contribuant à limiter l'accès économique de la population à la nourriture; et des chocs d'origine climatique de plus en plus fréquents qui, conjugués à une pénurie d'eau chronique, mettent en péril le développement durable du pays.

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

M. A. Mendes
Directeur de pays
courriel: alberto.mendes@wfp.org

Le plan stratégique de pays pour 2023-2027 constitue la contribution du PAM à la lutte contre l'insécurité alimentaire en Jordanie dans le respect des priorités du Gouvernement, notamment la stratégie "Jordanie 2025", et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable couvrant la période 2023-2027. Le plan stratégique de pays contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 1, 2, 4, 11 et 17, directement et indirectement.

Le PAM s'appuiera sur son expérience et les enseignements qu'il en a dégagés, ses avantages comparatifs et la collaboration instaurée avec les parties prenantes de l'action humanitaire et du développement pour faire face aux besoins alimentaires et nutritionnels croissants et contribuer à mettre en place des solutions à long terme pour les réfugiés. Il continuera de fournir à grande échelle une assistance alimentaire non assortie de conditions aux populations vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, ainsi qu'une assistance technique destinée aux programmes et aux systèmes nationaux de protection sociale, réorientera ses activités relatives à l'éducation et à la nutrition et développera son action climatique afin de renforcer les moyens d'existence adaptatifs, la gestion durable des ressources naturelles et les systèmes alimentaires.

Le PAM continuera d'améliorer les opérations prévues actuellement dans le plan stratégique de pays afin d'obtenir cinq effets directs:

- *Effet direct 1:* Les populations vulnérables touchées par une crise en Jordanie, y compris les réfugiés, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2027, les populations extrêmement vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, sont prises en charge dans le cadre de dispositifs de protection sociale adéquats.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2027, les populations vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, sont plus autonomes, accèdent plus facilement à des moyens d'existence durables et sont plus résilientes face aux chocs.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2027, les institutions nationales et infranationales de la Jordanie sont dotées de capacités renforcées s'agissant de coordonner, de gérer et de suivre les programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de faire face aux chocs.
- *Effet direct 5:* Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus à même de venir en aide tout au long de l'année aux populations vulnérables vivant en Jordanie au moyen de services à la demande de transferts de type monétaire.

Les questions relatives à la problématique femmes-hommes, à l'intégration des jeunes et des personnes handicapées, aux programmes à dimension nutritionnelle, à la protection, à la mobilisation des communautés en faveur du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées, à la durabilité environnementale et à la promotion des partenariats public-privé au service de solutions innovantes en matière de sécurité alimentaire sont prises en compte dans l'ensemble du portefeuille d'activités.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Jordanie (2023-2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 996 677 249 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. La Jordanie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui compte 10,8 millions d'habitants. Quatre-vingt-dix pour cent de la population vit en milieu urbain et 50 pour cent a moins de 25 ans¹. La Jordanie compte la deuxième plus forte concentration de réfugiés par habitant au monde: elle accueille 1,4 million de réfugiés, la plupart originaires de la République arabe syrienne, mais aussi de l'Iraq, du Yémen, de la Somalie et d'autres pays^{2, 3, 4}.
2. Quatre-vingt-deux pour cent des réfugiés vivent au sein de la population hôte, les autres résidant dans des camps. Dix-sept pour cent des ménages de réfugiés syriens comptent parmi leurs membres une personne handicapée. Étant donné que le rapatriement librement consenti n'est guère possible à court terme, la Jordanie a opté pour la mise en place d'un environnement progressiste favorable aux réfugiés, en reliant les objectifs nationaux propres au pays à une démarche propice à l'accueil de ces derniers, en leur permettant d'accéder aux systèmes d'éducation et de santé et en leur ouvrant le marché de l'emploi de certains secteurs économiques.
3. Depuis 2016, le taux de croissance économique annuel de la Jordanie est resté inférieur à 2 pour cent. L'économie s'est contractée de 5 pour cent depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Le chômage est passé de 19 pour cent en 2019 à 23 pour cent à la fin de 2021, et touche de manière disproportionnée les jeunes âgés de 15 à 24 ans (52 pour cent) et les femmes (31 pour cent)^{5, 6}. Le conflit qui se déroule actuellement en Europe orientale entraîne déjà de nouveaux bouleversements en Jordanie (une augmentation des prix des produits alimentaires, par exemple).
4. La Jordanie s'efforce de remédier à ses mauvais résultats sur le plan économique, qui tiennent en partie à la crise syrienne et exercent une pression supplémentaire sur un marché du travail, une protection sociale et des ressources naturelles limités. La consommation publique et privée a augmenté beaucoup plus vite que les investissements. La réduction des recettes de l'État et l'augmentation des dépenses de santé, de protection sociale et de sécurité ont creusé le déficit budgétaire et la dette publique, et la balance commerciale du pays s'est détériorée.
5. La Jordanie a amélioré son classement selon l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes, passant de la 138^e place sur 153 pays en 2020 à la 131^e place sur 156 pays en 2021. Malgré le niveau d'instruction élevé des femmes, les normes sociales dominantes ne permettent qu'à relativement peu d'entre elles d'avoir une activité économique, et elles sont principalement employées dans un nombre limité de secteurs, tels que l'éducation, la santé et le travail social^{7, 8}.

¹ Département de la statistique. 2021. *Statistical Yearbook of Jordan, 2021 (excerpt), Population of the Kingdom by Sex According to the 1952, 1961, 1979, 1994, 2015 Censuses, and Estimated Population for Some Selected Years*.

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2020. *Regional Strategic Overview 2021-2022*.

³ Au 25 juin 2022, 760 064 réfugiés étaient enregistrés auprès du HCR, parmi lesquels 675 040 étaient Syriens (89 pour cent des réfugiés enregistrés). Voir HCR, *Syria Regional Refugee Response*. 2022. *Total registered Syrian refugees*.

⁴ Ibid.

⁵ Département de la statistique. 2021. *Statistical Yearbook of Jordan, 2021 (excerpt), Population of the Kingdom by Sex According to the 1952, 1961, 1979, 1994, 2015 Censuses, and Estimated Population for Some Selected Years*.

⁶ Le chômage des jeunes s'élève à 48 pour cent chez les femmes et à 70 pour cent chez les hommes.

⁷ Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). 2020. *Final report: USAID/Jordan Gender Analysis and Assessment*.

⁸ Équipe de pays des Nations Unies. 2021. *Gender discrimination, wage inequality challenge women in Jordan*. Forum économique mondial. 2021. *Global Gender Gap Report 2021. Insight Report*.

6. La Jordanie est un pays semi-aride aux ressources en eau limitées qui, pour la plupart, ne sont pas renouvelables, ce qui en fait le troisième pays au monde manquant le plus d'eau⁹. Du fait de l'accroissement rapide de la population, la demande d'eau est bien supérieure à l'offre. Sur le plan environnemental, les pénuries d'eau rendent la Jordanie vulnérable face aux changements climatiques.
7. Quatre-vingts pour cent de la population vit dans un rayon de 30 kilomètres autour de la principale ligne de faille sismique et est exposée au risque de tremblements de terre¹⁰.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

8. Le Gouvernement a intégré les objectifs de développement durable (ODD) dans sa stratégie "Jordanie 2025" et d'autres stratégies nationales. Bien que l'analyse commune de pays des Nations Unies de 2021 indique des avancées notables dans la mise en œuvre du programme national de développement, la forte rotation des hauts fonctionnaires et le manque de coordination ont ralenti les progrès. En 2022, la Jordanie a mené son deuxième examen national volontaire des progrès accomplis sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui devrait donner un nouvel élan aux activités entreprises dans ce domaine.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

9. *Accès à l'alimentation.* La Jordanie, où la sécurité alimentaire est quasiment généralisée, se classe au 38^e rang sur 107 pays selon l'indice de la faim dans le monde de 2021. Elle importe toutefois 90 pour cent de ses aliments de base, ce qui la met à la merci des ruptures des filières d'approvisionnement et des fluctuations des prix¹¹. Conscient de ces vulnérabilités et de l'importance de la sécurité alimentaire, Sa Majesté le Roi Abdullah II a pressé le Gouvernement d'élaborer une stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire, dont le PAM a épaulé la formulation.
10. *Élimination de la malnutrition.* La Jordanie doit faire face au double fardeau que constituent la surnutrition et les carences en micronutriments. Le surpoids et l'obésité chez les enfants augmentent avec l'âge et concernent plus de 65 pour cent des filles et des femmes en âge de procréer et plus de 50 pour cent des hommes¹². En outre, les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants sont inadéquates, les niveaux d'allaitement maternel exclusif et de diversité alimentaire étant insuffisants.
11. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Bien que le secteur agricole représente seulement 3 pour cent du produit intérieur brut et emploie 3,5 pour cent de la population, il a une forte influence sur le plan politique¹³. La productivité est faible et en recul à cause d'une pénurie d'eau d'irrigation, de la dégradation et du morcellement des terres, des prix élevés de l'énergie et d'autres intrants et d'un manque d'investissement dans des pratiques agricoles innovantes.

⁹ Water Management Initiative. USAID Jordanie, initiative élaborée par Tetra Tech. 2018. (Document non disponible en ligne.)

¹⁰ Organisation des Nations Unies. 2022. *Analyse commune de pays pour la Jordanie*. (À paraître.)

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2022. [Système mondial d'information et d'alerte rapide – Rapports de synthèse par pays – Jordanie](#) (en anglais).

¹² Organisation des Nations Unies en Jordanie 2021. *Policy Brief: Healthy Diets for all in Jordan*.

¹³ Organisation des Nations Unies. 2022. *Analyse commune de pays pour la Jordanie*. (À paraître.)

12. Les femmes représentent environ un tiers de la main-d'œuvre agricole, mais leur rôle dans le secteur est limité, et la majeure partie du travail des femmes est informelle et non rémunérée. Les femmes rurales ont du mal à accéder aux ressources productives telles que la terre, les technologies et le crédit, et leur participation à la prise de décisions et à la gouvernance locale ainsi que leur rôle dans ces domaines sont limités¹⁴.
13. *Systèmes alimentaires durables.* Les systèmes alimentaires agricoles se heurtent à une pénurie d'eau d'irrigation de qualité et à une utilisation inefficace de l'eau, qui sont aggravées par les effets des changements climatiques. Ces 10 dernières années, 40 pour cent des terres agricoles non irriguées ont été perdues, et actuellement, 33 pour cent des terres cultivables ne sont pas exploitées. À la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, la Jordanie a élaboré une feuille de route destinée à améliorer l'efficacité et la durabilité de ses systèmes alimentaires¹⁵.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

14. *Renforcement des capacités.* Le manque de ressources influe sur les capacités des institutions publiques et empêche ces dernières d'adopter des technologies modernes, ce qui contribue à créer des lacunes importantes dans les données disponibles et complique le suivi des progrès accomplis au regard des objectifs d'étape et des indicateurs relatifs aux ODD.
15. *Cohérence des politiques.* Les institutions publiques s'emploient à remédier aux chevauchements de leurs mandats. Le manque de coordination entre les ministères et les institutions publiques ainsi qu'une certaine inadéquation entre les mandats et les ressources ont ralenti les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030.
16. *Diversification des sources de financement et renforcement des partenariats mondiaux.* Les donateurs internationaux fournissent des ressources substantielles pour aider aussi bien les communautés de réfugiés que les communautés d'accueil, et la Jordanie est fortement tributaire de l'assistance extérieure pour maintenir sa stabilité économique et financer ses programmes de développement¹⁶. Les institutions financières internationales collaborent avec le Gouvernement pour examiner les contraintes budgétaires et les politiques économiques.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

17. *Protection sociale.* Les filets de protection sociale sont fortement sollicités en raison des taux élevés de pauvreté (15 pour cent), du chômage et de l'inflation, une situation aggravée par la pandémie de COVID-19¹⁷. En 2020, le Fonds d'assistance nationale a été élargi pour venir en aide aux Jordaniens les plus vulnérables touchés par la pandémie, preuve de la réactivité du système de protection sociale face aux chocs¹⁸.

¹⁴ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. 2018. *Women's Participation in the Agricultural Sector, Rural Institutions and Community Life*.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ En 2019, la Jordanie a reçu le montant net de 2,8 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement (277 dollars par habitant). Portail de données de la Banque mondiale. *APD nette reçue par habitant (dollars américains constants) – Jordanie*.

¹⁷ Groupe de la Banque mondiale. 2020. *Poverty and Equity Brief, Middle East and North Africa, Jordan, April 2020*.

¹⁸ Khaleej Times. 2020. *Sheikh Mohammed announces Arab Government Excellence Award winners*.

18. *Perspectives économiques.* Le chômage et les perspectives économiques limitées compromettent l'accès à la nourriture de toutes les personnes vulnérables vivant en Jordanie. Des études font état d'obstacles structurels à l'amélioration des perspectives économiques, notamment un décalage entre l'enseignement supérieur et les besoins du marché, et les auteurs de ces études recommandent d'investir davantage dans l'enseignement technique et la formation professionnelle¹⁹.
19. Depuis 2016, 234 000 permis de travail ont été délivrés à des réfugiés en application du Pacte jordanien, mais ils se limitent à certains secteurs, et de nombreux réfugiés demeurent économiquement inactifs²⁰. Bien que l'assistance alimentaire non assortie de conditions ait joué un rôle vital, l'augmentation des coûts associés à la satisfaction des besoins essentiels, notamment des produits alimentaires, fait qu'un grand nombre de personnes ne parviennent pas à satisfaire pleinement leurs besoins, en particulier dans les ménages qui sont dirigés par une femme et ceux qui comptent des personnes handicapées^{21, 22}.
20. *Sécurité alimentaire.* L'indice des prix à la consommation pour la Jordanie a augmenté de 26 pour cent depuis 2018, tandis que les salaires moyens sont demeurés presque inchangés, ce qui a réduit le pouvoir d'achat et contribué à l'insécurité alimentaire²³. Trois pour cent des ménages jordaniens sont en situation d'insécurité alimentaire, proportion qui est de 8 pour cent pour les réfugiés vivant dans les camps et de 18 pour cent pour ceux vivant dans les communautés d'accueil. La vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire concerne toutefois 35 pour cent des Jordaniens, 82 pour cent des réfugiés vivant dans les camps et 63 pour cent de ceux vivant dans les communautés d'accueil^{24, 25}. Les ménages dirigés par une femme ou ceux comptant des personnes handicapées ont plus de risques d'être en situation d'insécurité alimentaire. L'assistance alimentaire que le PAM a fournie à grande échelle a été vitale pour réduire l'insécurité alimentaire des réfugiés. Sans le maintien de l'assistance, les réfugiés recourraient probablement à des stratégies de survie préjudiciables extrêmes, et une grande partie d'entre eux basculerait dans l'insécurité alimentaire²⁶.
21. *Nutrition.* Au sein de la population de réfugiés syriens, un grand nombre de femmes et d'enfants ont une alimentation insuffisamment diversifiée. Soixante-huit pour cent des femmes réfugiées vivant dans les camps et 75 pour cent de celles vivant dans les communautés d'accueil ont une alimentation peu variée et souffrent de carences en micronutriments²⁷.
22. *Cadre institutionnel relatif à la sécurité alimentaire.* La gouvernance de la sécurité alimentaire est éclatée entre de nombreux acteurs. Dans la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire pour 2021-2030, il est préconisé de créer un organe de coordination afin de réunir les acteurs concernés pour mettre en œuvre la stratégie.

¹⁹ Assaad R. et autres. 2021. *Barriers to Economic Participation for Young People in Jordan: A Gendered Analysis*. UNICEF Policy Brief.

²⁰ Royaume hachémite de Jordanie, Ministère du plan et de la coopération internationale. 2020. *Jordan response plan for the Syria crisis 2020-2022*.

²¹ Vingt-deux pour cent des ménages sont dirigés par une femme; 15 pour cent des ménages comptent une personne handicapée.

²² PAM. 2022. *Food Security Outcome Monitoring. Quarter 1, 2022*. (Document non disponible en ligne.)

²³ Département jordanien de la statistique. 2022. *Presse release: 3.59% is the Increase of the Consumer Price Index for April 2022 compared with the same month of 2021 (100=2018)*.

²⁴ WFP Food Security Outcome Monitoring. *Quarter 1, 2022*. (Document non disponible en ligne.)

²⁵ PAM. 2022. *Food Security Outcome Monitoring – Q4 2021: Camps Factsheet*.

²⁶ WFP Food Security Outcome Monitoring. *Quarter 1, 2022*. (Document non disponible en ligne.)

²⁷ Ibid.

23. *Vulnérabilité face aux chocs et aux tensions.* Bien que la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe offre un cadre général de coordination intersectorielle, dans la pratique, on constate des lacunes dans la mise en œuvre, qui sont liées au degré de préparation des acteurs et à la coordination des activités opérationnelles. Les principes énoncés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) concernant les femmes, les jeunes et les personnes handicapées doivent encore être intégrés dans ce cadre de coordination.
24. *Inégalités entre les femmes et les hommes.* Les ménages de réfugiés dirigés par une femme sont plus exposés à l'insécurité alimentaire: 88 pour cent étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2021, contre 84 pour cent des ménages dirigés par un homme²⁸. De même, les ménages dirigés par une femme avaient plus de risques d'adopter des stratégies de survie préjudiciables, 73 pour cent d'entre eux ayant recouru à des stratégies de survie de crise ou d'urgence cette année-là, contre 67 pour cent des ménages dirigés par un homme.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

25. Les auteurs de l'évaluation de 2021 portant sur le précédent plan stratégique de pays (PSP) pour la Jordanie ont conclu que, globalement, le PAM avait réussi à adapter de manière efficiente les activités prévues dans le cadre des programmes pour faire face à l'aggravation des vulnérabilités des communautés de Jordaniens et des communautés de réfugiés.
26. L'évaluation a fourni des éléments d'information qui ont permis de définir les principes généraux ci-après, lesquels ont guidé la conception du présent PSP de deuxième génération:
 - *Adaptation aux besoins de la Jordanie.* Le PAM s'appuiera sur l'excellent partenariat noué avec le Gouvernement de façon à concevoir des activités interdépendantes, harmonisées et complémentaires au service du programme d'action national.
 - *Action prospective et souple.* Pour l'intervention en faveur des réfugiés, le PAM collaborera avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres parties prenantes afin de promouvoir des solutions adaptées aux crises prolongées. Dans le cadre du programme national de développement, le PAM contribuera à atténuer le dénuement socioéconomique au moyen de systèmes de protection sociale inclusifs et réactifs face aux chocs et à relever les défis liés aux changements climatiques en facilitant l'adaptation des moyens d'existence et le renforcement de la gestion des ressources naturelles.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

27. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2027 concernant la Jordanie (ci-après le Plan-cadre de coopération) concorde avec les priorités du Gouvernement. Le PAM a participé activement à son élaboration et a harmonisé le présent PSP avec ce document.
28. En s'appuyant sur le développement des partenariats public-privé et la création d'un environnement propice au renforcement de l'autosuffisance, le PSP contribuera au respect des grandes priorités nationales définies par le Gouvernement dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la protection sociale et de la gestion des ressources en eau et autres ressources naturelles.

²⁸ PAM. 2022. *Food Security Outcome Monitoring – Q4 2021: Camps Factsheet.*

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

29. La conception du PSP a bénéficié des éclairages issus de consultations que le PAM a menées avec des bénéficiaires, des institutions publiques, d'autres entités des Nations Unies et des donateurs. Ces consultations ont été complétées par une analyse de la problématique femmes-hommes.
30. Les consultations organisées avec les réfugiés ont consisté principalement à essayer de comprendre quelles étaient selon eux les voies à suivre pour mettre en place des solutions à long terme dans le cadre du PSP.
31. Les consultations techniques menées avec les institutions publiques ont permis d'enraciner le PSP dans le programme d'action national et de le faire concorder pleinement avec les stratégies et les priorités du Gouvernement.
32. Les donateurs ont indiqué qu'ils soutenaient fermement les approches à long terme en faveur des réfugiés et reconnu l'avantage comparatif du PAM dans le domaine de l'assistance technique fournie aux institutions publiques de protection sociale, tout en notant l'accent placé à l'échelle nationale sur les filets de protection sociale considérés comme les principaux instruments permettant de garantir l'accès des Jordaniens vulnérables à la nourriture. En outre, les donateurs ont accueilli favorablement la plus grande place accordée à l'action climatique et les démarches menées conjointement avec les autres entités des Nations Unies.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

33. Le PSP est fondé sur trois piliers qui sont interdépendants et se renforcent mutuellement et sur cinq effets directs. Les trois piliers sont l'assistance humanitaire (qui se rapporte à l'effet direct 1 du PSP); l'intervention face aux problèmes structurels (qui englobe les effets directs 2, 3 et 4 du PSP); et les services d'appui (qui concernent l'effet direct 5 du PSP). Ces piliers et effets directs concordent avec le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025, les priorités du Gouvernement jordanien et le Plan-cadre de coopération pour 2023-2027; établis à partir des effets directs énoncés dans le précédent PSP pour la Jordanie, ils reposent sur la théorie du changement ci-après:
 - *Si le PAM et ses partenaires stabilisent la situation en matière de sécurité alimentaire des réfugiés les plus vulnérables au moyen d'une assistance alimentaire humanitaire harmonisée avec les filets nationaux de protection sociale, et renforcent la capacité des réfugiés modérément vulnérables à satisfaire les besoins de leur ménage grâce à des programmes axés sur les moyens d'existence tout en promouvant un environnement favorable;*
 - *et contribuent, en assurant une assistance technique à l'intention des institutions publiques, à la mise en place de systèmes de protection sociale et de systèmes alimentaires plus efficaces, plus inclusifs susceptibles de renforcer le développement du capital humain et la croissance économique et de s'adapter aux chocs et aux tensions avec souplesse et à la hauteur des besoins;*
 - *et appuient une gestion durable des ressources naturelles et augmentent la résilience face aux changements climatiques des petits exploitants agricoles et des communautés pastorales vulnérables, à l'aide de technologies intelligentes face au climat, d'une utilisation efficiente de l'eau et d'une meilleure gestion des risques climatiques;*

- *cela permettra* de faire reculer l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Jordanie au cours de la période de mise en œuvre du PSP, de jeter les bases d'un développement socioéconomique inclusif et durable et de progresser sur la voie de la réalisation des ODD 2 et 17.

34. *Dimensions transversales.* Les questions relatives à la problématique femmes-hommes, à la jeunesse et au handicap, aux programmes à dimension nutritionnelle, à la protection, à la mobilisation des communautés en faveur du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées, à la promotion de partenariats public-privé au service de solutions innovantes en matière de sécurité alimentaire et à la durabilité environnementale seront intégrées dans l'ensemble des effets directs du PSP.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations vulnérables touchées par une crise en Jordanie, y compris les réfugiés, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année

35. Au titre de cet effet direct, le PAM fournira une assistance humanitaire pour faire face aux crises actuelles et futures, en particulier à la crise prolongée liée à la présence de réfugiés syriens.

Effet direct stratégique du PAM

36. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

37. L'effet direct 1 du PSP est axé sur les interventions face aux crises et contribue à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté) et 2 (élimination de la faim).

Harmonisation avec les priorités nationales

38. L'effet direct 1 du PSP concorde avec l'effet 2 énoncé dans le Plan-cadre de coopération: accès renforcé de toutes les personnes en situation de vulnérabilité vivant dans le pays à des services sociaux efficaces, à la protection et à des possibilités d'autonomisation.

Produits escomptés

39. Le produit suivant permettra d'obtenir cet effet direct du PSP:

- **Produit 1:** Les personnes vulnérables touchées par des crises en Jordanie, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir des transferts de ressources non assortis de conditions aux réfugiés et à d'autres populations vulnérables pour faciliter l'accès à la nourriture

40. Le PAM fournira une assistance alimentaire au moyen de transferts de type monétaire aux réfugiés les plus vulnérables – qu'ils soient Syriens ou originaires d'autres pays – vivant dans les camps et parmi les communautés d'accueil. Dans les communautés d'accueil, l'assistance du PAM ciblera les réfugiés les plus vulnérables en application du modèle de ciblage établi en 2021 pour faire face à la COVID-19, modèle qui repose sur une combinaison de critères démographiques jugés déterminants pour prévoir le niveau de vulnérabilité. Cela concernera notamment les ménages comptant des personnes handicapées, les ménages dirigés par une femme, une personne âgée ou un mineur, les ménages présentant un taux de dépendance élevé, les familles nombreuses ou dont les membres ont un faible niveau d'instruction et les ménages susceptibles d'avoir besoin de protection d'après le HCR.

41. Le montant de l'assistance alimentaire fournie sera déterminé en fonction de l'évaluation de la vulnérabilité du ménage face à l'insécurité alimentaire et de la composition du ménage. Les réfugiés vivant dans les camps et ceux considérés comme extrêmement vulnérables qui vivent dans les communautés d'accueil recevront des transferts d'un montant supérieur à ceux considérés comme modérément vulnérables.
42. Le PAM tirera parti de ses transferts de type monétaire pour promouvoir l'inclusion financière des réfugiés. Dans le cadre des activités d'assistance alimentaire générale, on passera progressivement de l'utilisation de comptes détenus par le PAM à des comptes de type "portefeuille mobile", seul modèle de comptes détenus par des réfugiés actuellement autorisé par la Banque centrale de Jordanie. Les bénéficiaires qui ne peuvent pas accéder à un portefeuille mobile utiliseront des cartes électroniques à la place.
43. Pour adopter le système du portefeuille mobile, il faudra travailler à la mise en place d'environnements réglementaires et technologiques porteurs (Banque centrale et prestataires de services financiers) et au renforcement des compétences des bénéficiaires (sensibilisation et acquisition de connaissances financières élémentaires).
44. Pour encourager les bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale à adopter un régime alimentaire nutritif, le PAM intégrera une composante de sensibilisation à la nutrition au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en mettant l'accent sur les membres des ménages qui ont des besoins nutritionnels particuliers, comme les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de 6 à 23 mois.
45. À l'aide de formations ciblées, de campagnes médiatiques et d'activités de mobilisation des communautés axées sur les femmes en âge de procréer et les personnes susceptibles d'avoir une influence sur elles (maris, mères et beaux-parents, par exemple), le PAM sensibilisera aux besoins nutritionnels des femmes et des enfants et encouragera la consommation d'aliments suffisamment diversifiés.
46. En étroite collaboration avec le Centre national pour la sécurité et la gestion des crises, les autorités compétentes et le HCR, le PAM pourra aussi, s'il y a lieu, fournir une assistance alimentaire aux populations touchées par des crises non prévues.

Partenariats

47. Les principaux partenaires stratégiques du PAM pour l'effet direct 1 sont le Ministère du plan et de la coopération internationale, la Direction des affaires relatives aux réfugiés syriens et le HCR. Le PAM collaborera avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations spécialisées afin de renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection, la prise en compte de la problématique femmes-hommes et du handicap, et les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la nutrition.

Hypothèses

48. Le PAM part de l'hypothèse qu'aucune nouvelle crise régionale susceptible d'entraîner une vague migratoire supplémentaire vers la Jordanie ne se produira, que des fonds suffisants seront mis à disposition et que l'augmentation des prix des produits alimentaires et du coût du transport à l'échelle mondiale ne sera pas prohibitive. Il est par ailleurs supposé qu'aucun retour de grande ampleur des réfugiés se trouvant actuellement en Jordanie n'aura lieu.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

49. Bien que les réfugiés aient besoin d'une assistance alimentaire générale en continu en raison de leur vulnérabilité liée à leur exil prolongé, aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19 et à l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires, le PAM complétera son intervention en faveur des réfugiés par des approches à plus long terme. Cette démarche sera entreprise en partenariat avec le HCR en harmonisant l'assistance alimentaire générale avec les dispositifs nationaux d'assistance sociale.
50. Le recensement des réfugiés susceptibles de devenir autonomes permettra de réduire l'assistance non assortie de conditions. L'acquisition d'une plus grande autonomie passera soit par un environnement plus favorable aux personnes les plus qualifiées et ayant le plus l'esprit d'entreprise soit par le renforcement des capacités nécessaires pour participer au marché du travail (établissement de profils, sensibilisation et appui aux moyens d'existence). Une diminution progressive de l'assistance est donc prévue pour l'activité 1 au cours de la période couverte par le PSP à mesure que seront mises en place des solutions durables en faveur des réfugiés. On prévoit que d'ici à la fin de la période de mise en œuvre du PSP, le PAM viendra en aide à un plus petit nombre de réfugiés, ceux qui se heurtent aux obstacles les plus difficiles et les plus complexes en matière d'autonomie.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations extrêmement vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, sont prises en charge dans le cadre de dispositifs de protection sociale adéquats

51. Étant donné l'accent placé à l'échelle nationale sur les filets de protection sociale considérés comme les principaux instruments permettant de garantir l'accès des Jordaniens vulnérables à la nourriture, le PAM s'appuiera sur les résultats obtenus et sur les enseignements tirés dans le cadre du PSP précédent concernant l'assistance technique fournie aux principales institutions publiques chargées des dispositifs de protection sociale. Conformément à la stratégie nationale de protection sociale, cette assistance technique contribuera à l'établissement de systèmes de protection sociale plus efficaces, plus inclusifs, susceptibles de renforcer le développement du capital humain et de s'adapter aux chocs et aux tensions avec souplesse et à la hauteur des besoins.
52. Pour renforcer la cohésion sociale entre la population jordanienne et les populations de réfugiés et promouvoir activement une démarche fondée sur la vulnérabilité et non sur le statut, le PAM réorientera la conception de l'assistance alimentaire générale pour la faire concorder avec les composantes de la chaîne de mise en œuvre des principaux filets nationaux de protection sociale.
53. Dans la droite ligne de l'application de la stratégie nationale d'alimentation scolaire, le PAM aidera le Gouvernement à mettre en service un modèle d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle, utilisant la production locale et à assise communautaire.

Effet direct stratégique du PAM

54. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

55. L'effet direct 2 du PSP est axé sur le renforcement de la résilience et contribue à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté), 2 (élimination de la faim) et 4 (éducation de qualité).

Harmonisation avec les priorités nationales

56. Cet effet direct du PSP concorde avec la stratégie nationale de protection sociale pour 2019-2025, le plan stratégique national en faveur de l'éducation pour 2018-2022 et la stratégie nationale d'alimentation scolaire pour 2021-2025.

57. L'effet direct 2 du PSP est conforme à l'effet 2 énoncé dans le Plan-cadre de coopération: accès renforcé de toutes les personnes en situation de vulnérabilité vivant dans le pays à des services sociaux efficaces, à la protection et à des possibilités d'autonomisation.

Produits escomptés

58. Les produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Produit 2: Les personnes les plus vulnérables vivant en Jordanie tirent profit des dispositifs nationaux de protection sociale renforcés, efficaces, inclusifs et réactifs face aux chocs.
 - Produit 3: Les réfugiés vulnérables reçoivent une assistance humanitaire harmonisée avec les dispositifs nationaux d'assistance sociale.
 - Produit 4: Les écoliers de Jordanie ciblés tirent profit des capacités renforcées dont le Gouvernement dispose pour mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire efficace et durable.
 - Produit 5: Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire reçoivent des aliments nutritifs et variés produits localement, ce qui améliore leur état nutritionnel et augmente la fréquentation scolaire.

Activités essentielles

Activité 2: Mener des activités de renforcement des capacités à l'intention des institutions nationales de protection sociale

59. Le PAM continuera de fournir une assistance technique et un appui financier au Fonds d'assistance national, principal filet national de protection sociale, qui vient en aide à plus de 225 000 ménages. Les priorités convenues pour le PAM sont la numérisation des systèmes de paiement, la validation des données sur les bénéficiaires, l'application renforcée du principe de responsabilité à l'égard des bénéficiaires, l'amélioration de l'utilisation des données disponibles et la prise de décisions fondées sur des éléments probants. La problématique femmes-hommes sera une composante transversale des activités pertinentes.
60. Le PAM continuera de fournir des services de conseil au Ministère du développement social afin de promouvoir les domaines d'action prioritaires, tels que l'amélioration de la réactivité des programmes d'assistance sociale face aux chocs, l'augmentation de l'efficacité des activités de renforcement de la résilience et le développement des systèmes informatiques (suivi et évaluation, systèmes d'information de gestion et mécanismes communautaires de remontée de l'information).
61. Le PAM travaillera aux côtés de ses partenaires à l'interopérabilité des mécanismes d'orientation des différents prestataires de services de protection sociale concernés, en encourageant une meilleure utilisation du registre national unifié.
62. Le PAM plaidera en faveur d'un système de protection sociale plus inclusif. En collaboration avec le Gouvernement et d'autres entités des Nations Unies, il appuiera et adoptera un cadre conjoint d'évaluation de la vulnérabilité qui permettra de réaliser une analyse commune de la vulnérabilité dans l'ensemble des gouvernorats et des populations. Cette analyse servira ensuite de base à l'harmonisation des approches utilisées pour mener des programmes d'assistance sociale et des activités liées aux interventions face aux crises.

Activité 3: Aider le Gouvernement, grâce à l'apport d'un savoir-faire technique pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire, à distribuer des repas scolaires à dimension nutritionnelle aux enfants ciblés

63. Dans le cadre du programme national d'alimentation scolaire, qui est le principal filet national de sécurité sociale destiné aux enfants en Jordanie, le Ministère de l'éducation fournit, avec l'appui du PAM, des repas scolaires sains et nutritifs aux filles et aux garçons de la maternelle à la sixième (de 5 à 12 ans) inscrits dans les écoles publiques qui se trouvent dans des îlots de pauvreté situés dans tout le pays. Le PAM apporte également un soutien complémentaire aux enfants de la maternelle à la terminale qui vivent dans les camps de réfugiés.
64. Le PAM assurera des activités de renforcement des capacités afin d'aider le Ministère de l'éducation à améliorer l'efficacité du programme national d'alimentation scolaire et à pérenniser ce dernier. Tout en mobilisant son savoir-faire technique afin de concevoir et de transposer à plus grande échelle d'autres types d'initiatives faisant appel à la production locale, le PAM étudiera des modèles d'alimentation scolaire communautaires à dimension nutritionnelle qui servent les objectifs de la stratégie nationale en la matière et utilisent les écoles comme des tremplins du changement pour éduquer les enfants dans les domaines de la santé et de la nutrition. Outre les repas, le PAM intégrera une démarche axée sur les changements de comportement en matière de nutrition de nature à transformer les relations femmes-hommes afin d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines chez les enfants.
65. Grâce à ce nouveau modèle, le PAM apportera un soutien aux femmes vulnérables des communautés locales, qui gagneront un salaire équitable en préparant et en conditionnant des collations saines produites et achetées localement destinées aux écoles sélectionnées. Tant que le Ministère de l'éducation n'aura pas les moyens de gérer pleinement le programme national d'alimentation scolaire, le PAM se chargera d'acheter localement une partie des produits alimentaires nécessaires.

Partenariats

66. Le PAM favorisera le développement des partenariats en place noués avec le Fonds d'assistance national, le Ministère du développement social et le Ministère de l'éducation, et encouragera une collaboration plus étroite avec le Ministère du travail, la Société de la sécurité sociale, le Ministère de la santé et l'Agence jordanienne pour le contrôle des aliments et des produits pharmaceutiques.
67. L'assistance technique du PAM destinée au Fonds d'assistance national et au Ministère du développement social continuera d'être conçue et mise en œuvre en coordination avec d'autres acteurs majeurs de la protection sociale tels que la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale du Travail et le HCR, et aura pour objectif de compléter les travaux menés par ces organismes.
68. La Royal Health Awareness Society demeurera le partenaire stratégique et opérationnel du Ministère de l'éducation et du PAM.
69. En application des nouveaux modèles d'alimentation scolaire, le Ministère de l'éducation et le PAM donneront la priorité à l'achat de produits alimentaires à des petits producteurs locaux, notamment ceux bénéficiant du soutien du PAM dans le cadre du présent PSP, afin de maximiser les effets positifs sur l'économie locale.
70. Le PAM travaillera en partenariat avec la Banque mondiale pour intégrer une évaluation d'impact dans les nouveaux modèles d'alimentation scolaire.

Hypothèses

71. Dans le cadre de cet effet direct, il est supposé que les institutions financières internationales et les entités des Nations Unies continueront de coopérer de manière stratégique pour fournir un soutien technique aux principaux programmes d'assistance sociale, et que le Gouvernement demeurera disposé à prendre davantage en charge le programme national d'alimentation scolaire.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

72. En se concentrant sur le renforcement des capacités institutionnelles du Fonds d'assistance nationale, du Ministère du développement social et du Ministère de l'éducation au moyen de son savoir-faire technique, de son soutien financier et d'un appui opérationnel direct complémentaire, le PAM contribuera à l'établissement de dispositifs nationaux de protection sociale plus efficaces, plus inclusifs au service des personnes les plus vulnérables. D'ici à la fin de la période couverte par le PSP, le PAM entend changer de rôle pour ne jouer essentiellement que celui de conseiller technique auprès du Gouvernement.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, sont plus autonomes, accèdent plus facilement à des moyens d'existence durables et sont plus résilientes face aux chocs

73. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM renforcera l'autonomie et la résilience climatique des ménages, en accordant une attention particulière au renforcement de la capacité d'action des femmes, des jeunes et des réfugiés.
74. En étroite collaboration avec le HCR et les parties prenantes concernées, le PAM s'emploiera: à établir le profil des ménages de réfugiés pour déterminer leur capacité productive; à élaborer des messages forts de sensibilisation fondés sur une justification économique qui expose l'avantage, pour le pays hôte, d'une participation économique plus grande des réfugiés; et à proposer un ensemble de mesures d'appui adaptées qui aident les réfugiés à accéder à davantage de moyens d'existence et, ce faisant, réduisent leur vulnérabilité et leur dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire.
75. Le PAM assurera un appui intégré afin de faciliter l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration de la résilience des moyens d'existence des petits exploitants agricoles et des communautés pastorales vulnérables. Le soutien apporté aux institutions nationales concernées, notamment le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement et le Ministère de l'eau et de l'irrigation, continuera de renforcer la gestion durable des ressources naturelles au moyen de la restauration des terres, de la conservation de l'eau, de la remise en état des terrains de parcours et de la sylviculture.

Effet direct stratégique du PAM

76. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

77. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience et contribue à la réalisation des ODD 2 (élimination de la faim), 4 (éducation de qualité) et 13 (action climatique).

Harmonisation avec les priorités nationales

78. Cet effet direct du PSP est conforme à la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire pour 2021, au plan national d'adaptation aux changements climatiques pour 2021, au plan national pour une agriculture durable pour 2022-2025 et au plan d'intervention de la Jordanie pour 2020-2022.

79. L'effet direct 3 du PSP contribue aux effets 2 et 3 énoncés dans le Plan-cadre de coopération:
- accès renforcé de toutes les personnes en situation de vulnérabilité vivant dans le pays à des services sociaux efficaces, à la protection et à des possibilités d'autonomisation; et
 - modèles nationaux améliorés de gestion des ressources qui assurent un accès équitable à l'eau, à la nourriture et à l'énergie propre pour tous, s'attaquent aux risques d'origine climatique et à d'autres risques et donnent aux communautés locales en tant qu'agents du changement les moyens de parvenir à une production et à une consommation responsables.

Produits escomptés

80. Les produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Produit 6: Les réfugiés vulnérables tirent profit des systèmes renforcés d'établissement de profils, de ciblage et d'orientation mis en place par les organismes des Nations Unies et les partenaires et d'un environnement leur offrant davantage de moyens de devenir autonomes.
 - Produit 7: Les personnes vulnérables, notamment les réfugiés, les femmes et les jeunes, tirent profit d'un ensemble intégré de mesures qui comprend des formations, des activités de renforcement des compétences, des outils numériques, des activités de création d'actifs et l'accès à des services financiers, à l'appui de moyens d'existence durables.
 - Produit 8: Les personnes vulnérables exposées aux chocs et aux tensions tirent profit de pratiques intelligentes face au climat, de services d'information climatologique, de matériel, de liens avec les marchés et de l'accès à des services financiers, qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de contribuer à régénérer les écosystèmes naturels.

Activités essentielles

Activité 4: Établir un système d'orientation interinstitutions reposant sur la concertation et élaborer une stratégie de sensibilisation fondée sur des données probantes pour favoriser l'autonomie des réfugiés, et mettre en œuvre un ensemble de mesures d'appui aux moyens d'existence à l'intention des réfugiés et des Jordaniens vulnérables ciblés

81. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le HCR et les parties prenantes concernées en suivant une approche en trois étapes:
- Étape 1: le PAM et le HCR établiront le profil des réfugiés enregistrés et les classeront en fonction de leur vulnérabilité, de leurs compétences, de leurs capacités et des possibilités qui s'offrent à eux.
 - Étape 2: sur la base des profils établis conjointement, un système de gestion de l'information sera mis en place à l'intention des acteurs du développement afin qu'ils l'utilisent comme un guichet unique pour cibler les bénéficiaires et orienter ces derniers de manière concertée vers une assistance assortie ou non de conditions.
 - Étape 3: les profils établis serviront à déterminer les autres secteurs qui, sous réserve de l'ouverture de ces secteurs aux détenteurs d'un permis de travail, permettraient aux réfugiés qualifiés de devenir autonomes. Le PAM et le HCR mèneront une analyse supplémentaire du marché du travail et s'associeront aux parties prenantes concernées pour structurer des activités de sensibilisation rigoureuses fondées sur des données probantes à l'intention du Gouvernement, qui exposeront les avantages que présente l'instauration d'un environnement plus favorable aux réfugiés.

82. Le PAM prévoit de mettre en place une composante d'appui direct au sein de l'ensemble intégré de mesures d'appui destiné aux réfugiés vivant en milieu urbain et aux Jordaniens vulnérables ciblés, en prêtant une attention particulière aux femmes et aux jeunes afin de leur faciliter l'accès à l'emploi et aux possibilités de génération de revenus. Cela passera par l'organisation de formations techniques et professionnelles, l'acquisition de compétences et de connaissances financières élémentaires, l'analyse de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi, le mentorat, l'appui à l'incubation d'entreprises et l'apport de capitaux d'amorçage et l'accès à des services financiers centrés sur l'utilisateur.

Activité 5: Fournir aux petits exploitants agricoles, aux communautés pastorales et aux institutions chargées de la gestion des ressources naturelles un appui conçu à leur intention en matière d'adaptation aux changements climatiques

83. Le PAM renforcera la capacité d'adaptation des agriculteurs et des communautés pastorales vulnérables, en prêtant une attention particulière aux femmes et aux jeunes, afin de mieux les armer pour qu'ils puissent faire face aux effets des changements climatiques et protéger et préserver leurs moyens d'existence. Plus précisément, le PAM fournira des technologies innovantes intelligentes face au climat et consentira des investissements dans les infrastructures de façon à faciliter une utilisation efficiente de l'eau, l'accès à des services pertinents d'information climatologique et la diversification des moyens d'existence grâce à des formations sur les filières et la commercialisation, et à encourager les dons visant à améliorer la productivité et la rentabilité des activités agricoles des petits exploitants, notamment des femmes.
84. Le PAM aidera les communautés pastorales jordaniennes vulnérables en favorisant l'adoption de pratiques optimales en matière de gestion des terrains de parcours au moyen d'investissements dans les infrastructures de collecte de l'eau et les mécanismes communautaires de gouvernance et d'une meilleure gestion des risques climatiques. Il favorisera la diversification des moyens d'existence pastoraux centrés sur les femmes dans des domaines tels que la récolte et la transformation de plantes médicinales et aromatiques.
85. Un changement radical de la dynamique des rapports femmes-hommes sera opéré:
- en encourageant les femmes et les hommes à adopter des rôles normatifs non définis en fonction de leur sexe et en investissant dans la capacité des femmes à mieux comprendre les vastes répercussions des changements climatiques et les transformations profondes qu'elles peuvent amener dans l'atténuation de ces changements; et
 - en répartissant la charge de travail entre les femmes et les hommes au moyen de technologies innovantes moins gourmandes en main-d'œuvre, de moyens d'existence diversifiés et de services financiers de nature à transformer les relations femmes-hommes.

Partenariats

86. Le PAM favorisera le développement du partenariat stratégique et opérationnel noué de longue date avec le Ministère de l'agriculture et renforcera encore sa collaboration avec le Ministère de l'environnement et le Ministère de l'eau et de l'irrigation.
87. Le PAM s'appuiera sur les partenariats existants conclus avec le HCR, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'UNICEF et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales afin de développer des actions communes de sensibilisation et de concevoir conjointement des projets de deuxième génération pour renforcer le rôle qu'il joue au sein du groupe de travail chargé des moyens d'existence.

88. Le PAM continuera de collaborer avec le secteur privé considéré comme un allié essentiel pour pérenniser la stratégie et l'action en faveur des moyens d'existence. La recherche et l'intégration de jeunes entreprises qui apportent des solutions innovantes en matière de sécurité alimentaire, de changements climatiques et d'emploi décent seront au cœur de la conception des activités 4 et 5.

Hypothèses

89. Dans le cadre de cet effet direct du PSP, il est supposé que des fonds pluriannuels seront disponibles, que la conception et la mise en œuvre du cadre de ciblage et du cadre de suivi et d'évaluation seront efficaces et permettront d'obtenir des données probantes fiables, et que les autorités prendront en charge les interventions relatives à l'action climatique.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

90. En lien avec l'activité 1, l'activité 4 a pour objectif d'aider les réfugiés à ne plus être tributaires de l'assistance non assortie de conditions. L'augmentation des capacités productives essentielles des réfugiés et des Jordaniens vulnérables permettra au PAM de réduire progressivement son assistance au fil du temps.
91. En veillant à l'harmonisation avec les stratégies et les priorités nationales, le PAM appuiera, grâce aux interventions qu'il mène dans le domaine de l'action climatique, la réalisation des principaux objectifs nationaux en matière de gestion des ressources naturelles, contribuant ainsi à concrétiser une vision d'avenir nationale et une prise en charge des biens publics par les autorités du pays, qui vont au-delà de la période couverte par le présent PSP.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les institutions nationales et infranationales de la Jordanie sont dotées de capacités renforcées s'agissant de coordonner, de gérer et de suivre les programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de faire face aux chocs

92. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM contribuera à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire afin de donner au Gouvernement les moyens de coordonner, de gérer et de suivre efficacement et équitablement les secteurs de la sécurité alimentaire et la nutrition.
93. Le PAM renforcera le soutien qu'il apporte au Gouvernement, en particulier dans le cadre du Centre national pour la sécurité et la gestion des crises, ainsi qu'aux acteurs chargés de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe. L'objectif est d'améliorer les systèmes de gouvernance en matière de réduction des risques de catastrophe et d'optimiser les protocoles d'alerte rapide, d'action anticipée et d'intervention, de manière à renforcer la sécurité alimentaire des populations à risque et des populations touchées.

Effet direct stratégique du PAM

94. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

95. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience et contribue à la réalisation des ODD 2 (élimination de la faim), 11 (villes et communautés durables) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

Harmonisation avec les priorités nationales

96. L'effet direct de ce PSP concorde avec la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire pour 2021, la stratégie "Jordanie 2025", la stratégie nationale de développement agricole pour 2016-2025 et la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe naturelle pour 2019-2022.

97. L'effet direct 4 du PSP est conforme à l'effet 3 énoncé dans le Plan-cadre de coopération: modèles nationaux améliorés de gestion des ressources qui assurent un accès équitable à l'eau, à la nourriture et à l'énergie propre pour tous, s'attaquent aux risques d'origine climatique et à d'autres risques et donnent aux communautés locales en tant qu'agents du changement les moyens de parvenir à une production et à une consommation responsables.

Produits escomptés

98. Les trois produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Produit 9: Les populations vivant en Jordanie tirent profit de la structure et des systèmes efficaces de gouvernance dans le secteur de la sécurité alimentaire.
 - Produit 10: Les populations vivant en Jordanie tirent profit des décisions fondées sur des données probantes que des acteurs nationaux prennent pour éliminer la faim en s'appuyant sur les supports de connaissances du PAM.
 - Produit 11: Les populations vulnérables et les populations à risque vivant en Jordanie tirent profit des institutions nationales et locales renforcées dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe ainsi que de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, qui sont à même d'anticiper et d'atténuer les répercussions des chocs et de planifier et de mettre en œuvre des interventions d'urgence.

Activités essentielles

Activité 6: Apporter un savoir-faire technique et mener des activités de renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire

99. Le PAM collaborera avec les parties prenantes gouvernementales et les partenaires afin de créer l'organe de coordination mandaté en vertu de la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire pour élaborer le cadre institutionnel général, et de définir le rôle, les responsabilités et les interactions de cet organe avec les autres acteurs concernés. Cette démarche comprendra la mise en place d'un système national de gestion de l'information sur la sécurité alimentaire, qui reposera sur un vaste réseau de communication et de collecte de données regroupant de nombreuses parties prenantes.
100. Le PAM contribuera à la génération des données probantes nécessaires pour permettre aux acteurs de la sécurité alimentaire de renforcer les systèmes alimentaires de la Jordanie, comme suit:
- *Production.* Le PAM mènera une analyse de la filière alimentaire portant sur des groupes d'aliments essentiels afin de déterminer les mesures à prendre pour renforcer les processus de production et de postproduction (notamment la réduction des pertes de produits alimentaires). Les recommandations issues de l'analyse éclaireront également le soutien personnalisé apporté aux petits exploitants agricoles et aux éleveurs au titre de l'activité 5.
 - *Transformation.* Le PAM évaluera les besoins prévus en denrées alimentaires essentielles, recensera les sources d'importation de produits alimentaires, recherchera des possibilités de renforcer les capacités dont les autorités ont besoin pour suivre et analyser les prix mondiaux des produits alimentaires, cherchera à savoir s'il est possible d'augmenter l'offre de produits alimentaires et déterminera les mesures permettant d'accroître le stockage des aliments. Il soutiendra également une évaluation de l'efficacité des politiques et des règlements existants de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, et évaluera la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des programmes nationaux d'enrichissement de la farine de blé et du sel.

- *Consommation.* Une analyse des modes de consommation alimentaire sera menée pour mieux comprendre les comportements de consommation et les déterminants fondamentaux de la nutrition, en particulier chez les ménages vulnérables. Une analyse supplémentaire permettra d'évaluer l'ampleur du gaspillage alimentaire aux niveaux global et individuel afin de comprendre les causes sous-jacentes et d'éclairer les mesures correctives.

Activité 7: Apporter un savoir-faire technique et mener des activités de renforcement des capacités à l'intention des institutions nationales et locales chargées de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise ainsi que de la réduction des risques de catastrophe

101. Conformément à la nouvelle stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, le PAM facilitera le passage d'une gestion réactive à une gestion axée sur l'anticipation.
102. Dans la perspective d'une gestion axée sur l'anticipation des risques de catastrophe, le PAM soutiendra l'élaboration d'un système d'alerte rapide en cas de sécheresse, qui communiquera des prévisions climatologiques fiables et mettra à disposition des outils personnalisés de suivi des risques et d'analyse des incidences. Il conseillera les principaux ministères concernés (eau et irrigation, agriculture et environnement) au sujet de la mise en place d'une structure optimisée de gouvernance de la gestion des sécheresses, en renforçant le cadre institutionnel national, en définissant les rôles et responsabilités de chacun, en créant des mécanismes de coordination et en élaborant des protocoles d'action rapide.
103. Pour s'assurer que les protocoles d'action rapide sont applicables, le PAM fournira une assistance technique aux ministères chargés du développement social et de l'agriculture de façon à leur donner les moyens d'améliorer la réactivité face aux chocs de leurs programmes existants de protection sociale et d'intégrer ces programmes dans les protocoles pertinents.
104. Le PAM expérimentera des mesures d'anticipation pour mettre en évidence l'efficacité de cette modalité et en démontrer l'utilité en conditions réelles au Gouvernement.
105. Le PAM jouera le rôle d'intermédiaire dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire afin de faire connaître au Gouvernement les centres d'excellence spécialisés dans la réduction des risques de catastrophe (en Indonésie, par exemple), en mettant l'accent sur le partage des connaissances et le transfert de technologies.
106. Sur la base des besoins institutionnels relevés, le PAM mènera des activités de renforcement des capacités à long terme destinées à la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe au moyen d'exercices de simulation et de formations spécialisées aux situations d'urgence. Ces activités viendront compléter les autres initiatives de renforcement des capacités menées en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

Partenariats

107. La mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire comprendra la collaboration avec les ministères chargés de l'agriculture, de la santé, du plan et de la coopération internationale, de l'industrie et du commerce ainsi qu'avec le Département de la statistique, l'Agence jordanienne pour le contrôle des aliments et des produits pharmaceutiques, l'Institut de normalisation et de métrologie et le comité directeur du secteur national de la sécurité alimentaire.
108. Le PAM collaborera avec des acteurs nationaux de la réduction des risques de catastrophe, en particulier le Centre national pour la sécurité et la gestion des crises, et les membres du comité national de gestion des sécheresses.

109. La collaboration avec la FAO, le PNUD, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sera essentielle pour donner au Gouvernement les moyens de mettre en œuvre la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire.

Hypothèses

110. Dans le cadre de cet effet direct du PSP, il est supposé que le Gouvernement maintiendra la dynamique engagée pour mettre en œuvre les stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire et de réduction des risques de catastrophe.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

111. Conformément au calendrier fixé pour la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire, il faudra que le PAM maintienne son appui technique au-delà de la période couverte par le présent PSP.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus à même de venir en aide tout au long de l'année aux populations vulnérables vivant en Jordanie au moyen de services à la demande de transferts de type monétaire

112. Au titre de l'effet direct 5 du PSP, le PAM fournira à la demande des services de transferts monétaires aux partenaires et aux acteurs humanitaires intéressés afin de soutenir leurs activités, en s'appuyant sur les partenariats en place depuis 2015.

Effet direct stratégique du PAM

113. Cet effet direct du PSP concorde avec l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

114. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience et contribue à la réalisation de l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

Produits escomptés

115. Le produit suivant permettra d'obtenir cet effet direct du PSP:
- Produit 12: Les populations vulnérables vivant en Jordanie reçoivent de la part d'autres organismes une assistance sous forme de transferts de type monétaire par l'intermédiaire de la plateforme de transferts de type monétaire mise en place par le PAM.

Activités essentielles

Activité 8: Fournir aux partenaires des services à la demande de transferts de type monétaire

116. Par l'intermédiaire de ses services à la demande de transferts monétaires, le PAM offrira aux partenaires la possibilité d'adopter des instruments de paiement, tels que les cartes électroniques Mastercard, que les bénéficiaires pourront utiliser pour obtenir les aides auxquelles ils ont droit dans les magasins d'alimentation sous contrat avec le PAM ou retirer des espèces dans près de 1 000 distributeurs automatiques de billets. Dans le cadre de ses services à la demande de transferts monétaires, le PAM évaluera l'intérêt que suscite chez ses partenaires le passage des cartes électroniques aux portefeuilles électroniques ou aux portefeuilles mobiles, ainsi que le degré de préparation des partenaires à l'adoption de ces nouveaux instruments, qu'il utilisera pour les bénéficiaires directs.

117. Le PAM fera appel à son personnel chargé en interne des transferts de type monétaire, de la permanence téléphonique et des finances pour fournir les services à la demande de transferts monétaires aux partenaires. Il offrira également des services d'analyse des données afin d'effectuer le rapprochement des transferts et d'assurer l'assistance téléphonique pour tous les utilisateurs. Le PAM appliquera à tous les utilisateurs de ses services de transferts monétaires les mêmes conditions et les mêmes frais que ceux figurant dans son contrat avec le prestataire de services financiers.

Partenariats

118. Le PAM gèrera un contrat avec un prestataire de services financiers pour cette activité et évaluera la possibilité d'intégrer des services de portefeuille mobile au sein de la plateforme de transferts de type monétaire.

Hypothèses

119. Le PAM part de l'hypothèse que la demande de services de transferts monétaires sera du même ordre que celle enregistrée ces dernières années.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

120. Les services à la demande de transferts de type monétaire continueront tant qu'ils apporteront une valeur ajoutée aux activités des partenaires et compléteront les services commerciaux disponibles localement de manière compétitive.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

121. *Activité 1*: les réfugiés syriens enregistrés par le HCR les plus vulnérables vivant dans les camps et dans les communautés d'accueil (446 000) ainsi que des réfugiés d'autres nationalités (19 000) recevront une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle (transferts de type monétaire) qui leur permettra de satisfaire leurs besoins essentiels. En outre, le PAM distribuera des dattes pendant le mois du ramadan aux réfugiés des camps et à 78 264 Jordaniens vulnérables.
122. *Activité 3*: les enfants jordaniens et les enfants réfugiés qui fréquentent les écoles primaires dans les zones pauvres et les camps de réfugiés (506 930) bénéficieront du programme national de repas scolaires.
123. *Activité 4*: les réfugiés et les Jordaniens vulnérables ciblés (6 000 participants), en particulier les femmes et les jeunes, bénéficieront d'un appui axé sur leurs moyens d'existence.
124. *Activité 5*: un nombre égal de petites agricultrices et de petits agriculteurs (8 900 participants) recevront un appui spécialisé destiné à promouvoir une agriculture intelligente face au climat. En outre, les communautés pastorales ciblées (5 000 participants) bénéficieront d'équipements et d'un appui personnalisé qui leur permettront de s'adapter aux changements climatiques et de préserver leurs moyens d'existence par la suite.
125. *Activités 2, 6, 7 et 8*: les populations vulnérables bénéficieront indirectement de l'assistance technique qui sera apportée pour renforcer les capacités dont le Gouvernement et les partenaires clés disposent pour les aider.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES ANNÉES CONFONDUES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
1	1	1	Filles	134 367	112 355	112 355	82 159	82 159	134 367
			Garçons	141 084	117 970	117 970	86 565	86 565	141 084
			Femmes	134 226	112 236	112 236	90 975	90 975	134 226
			Hommes	133 587	111 703	111 703	86 566	86 566	133 587
			Total	543 264	454 264	454 264	346 265	346 265	543 264
2	5	3	Filles	260 388	260 517	260 647	261 003	261 358	261 358
			Garçons	240 408	240 544	240 680	241 053	241 428	241 428
			Femmes	545	726	907	1 407	1 906	1 906
			Hommes	639	853	1 066	1 652	2 238	2 238
			Total	501 980	502 640	503 300	505 115	506 930	506 930
3	7	4	Filles	1 470	2 254	2 254	2 254	784	5 880
			Garçons	1 545	2 369	2 369	2 369	824	6 180
			Femmes	2 062	3 162	3 162	3 162	1 096	8 250
			Hommes	2 423	3 715	3 715	3 715	1 296	9 690
			Total	7 500	11 500	11 500	11 500	4 000	30 000
	8	5	Filles	1 470	1 666	1 666	1 960	1 960	8 722
			Garçons	1 545	1 751	1 751	2 060	2 060	9 167
			Femmes	2 062	2 337	2 337	2 750	2 750	12 237
			Hommes	2 423	2 746	2 746	3 230	3 230	14 374
			Total	7 500	8 500	8 500	10 000	10 000	44 500
4	11	7	Hommes	100	110	10			110
			Total	100	110	10			110
Total (hors chevauchement)				1 026 419	940 739	941 299	836 605	834 670	1 079 169

4.2 Transferts

126. Étant donné que la Jordanie dispose de solides réseaux financiers et commerciaux, la majeure partie de l'assistance alimentaire est fournie sous la forme de transferts de type monétaire. L'approche bénéficie des éclairages issus d'évaluations multisectorielles menées par le PAM, qui portent sur les marchés et les secteurs des finances et des technologies de l'information, ainsi que sur la problématique femmes-hommes, la protection, les préférences des bénéficiaires, les points de vue des collectivités locales et les répercussions sur l'économie locale.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

127. Le bureau du PAM en Jordanie a été le premier à mener une opération de planification stratégique des effectifs dans le cadre de l'initiative interne du PAM visant à aider les bureaux de pays qui cherchaient à déterminer leurs besoins en personnel. Les résultats de cette opération contribueront à la réalisation des engagements pris dans le PSP, notamment au moyen des investissements consentis dans les domaines de la protection sociale, des changements climatiques, de l'analyse et du suivi de la vulnérabilité et des partenariats.

4.4 Partenariats

128. Le PAM continuera de développer le partenariat noué avec le Gouvernement jordanien pour aider le pays à atteindre les ODD de manière intégrée. Il renforcera le soutien apporté aux solutions, programmes et systèmes nationaux pour les pérenniser et en transférer la responsabilité, en passant progressivement de la mise en œuvre directe à la fourniture d'une assistance technique au Gouvernement et au renforcement des capacités de celui-ci.

129. En partenariat avec les ministères compétents, des organisations internationales et des instituts de recherche locaux, le PAM s'emploiera à renforcer la gouvernance en rapport avec l'ODD 2, y compris concernant les cadres institutionnels, la coordination des politiques et des programmes, les liens entre les secteurs et le suivi des indicateurs relatifs à l'ODD 2. Le PAM continuera de nouer des partenariats avec les parties prenantes gouvernementales engagées dans des activités relatives à l'action climatique et à la nutrition et de promouvoir des travaux de recherche en rapport avec les objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

130. Le PAM maintiendra l'accent placé sur le programme d'adaptation au contexte local, et développera les partenariats conclus avec des ONG locales pour renforcer les capacités nationales et bénéficier des connaissances et savoir-faire locaux ainsi que d'un accès renforcé aux groupes marginalisés dans les communautés ciblées, en particulier les femmes et les personnes handicapées²⁹.

131. Le PAM nouera des partenariats avec des établissements universitaires jordaniens afin de tirer parti de leurs connaissances et de leur savoir-faire dans certains domaines thématiques pertinents, d'élaborer des travaux de recherche mutuellement bénéfiques et de proposer des stages et des possibilités d'emploi à de jeunes talents.

132. Le PAM encouragera les partenariats public-privé pour associer le savoir-faire et les moyens des deux secteurs de façon à assurer des services favorisant une utilisation optimale des ressources. Il collaborera avec de jeunes entreprises innovantes qui interviennent dans divers domaines, comme l'agriculture, la nutrition, les changements climatiques, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise ainsi que la réduction des risques de catastrophe.

133. Le PAM renforcera les partenariats existants noués avec les entités des Nations Unies afin de promouvoir les services de soutien et les services administratifs communs conformément à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

²⁹ Cinquante-huit pour cent des partenaires du PAM sont des organisations locales (mars 2022).

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

134. Le suivi de la performance du PSP s'appuiera sur les politiques et les directives élaborées à l'échelle institutionnelle et au niveau des pays, notamment le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025. Un suivi des processus, des produits et des effets directs des programmes sera réalisé dans le cadre de toutes les activités afin de bien comprendre l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'efficacité de ces dernières. Les systèmes de suivi et d'évaluation tiendront compte de la problématique femmes-hommes et seront inclusifs, et les données seront ventilées par sexe, âge et handicap. Une analyse ventilée permettra de s'assurer que la prise de décisions est fondée sur des données probantes et repose sur une étude détaillée et nuancée des besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons.
135. Le PAM continuera d'investir dans l'extension de la couverture et l'amélioration de la qualité de ses processus et systèmes de suivi et d'évaluation, notamment aux niveaux des effets directs et de l'impact, en mettant en place des partenariats supplémentaires à long terme avec des ONG dignes de confiance et des institutions spécialisées du Gouvernement, des universitaires et des organismes des Nations Unies afin de produire de solides données probantes de manière rigoureuse et pérenne. En outre, le bureau de pays contribuera à d'autres opérations pertinentes de suivi et d'évaluation, notamment concernant le plan d'intervention de la Jordanie et le Plan-cadre de coopération.
136. Le Bureau de l'évaluation du PAM fera réaliser une évaluation centralisée du PSP en 2026, et le bureau de pays fera réaliser quant à lui une évaluation décentralisée en 2024 qui sera axée sur les interventions menées par le PAM pour mettre en place des solutions à long terme en faveur des réfugiés. L'évaluation en cours de l'impact des nouveaux modèles appliqués au programme national d'alimentation scolaire se poursuivra en partenariat avec le Bureau de l'évaluation et l'équipe de la Banque mondiale chargée de l'impact sur le développement.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

137. Le principal risque pour la Jordanie dans le contexte opérationnel actuel est un déficit de financement, en particulier devant l'augmentation des besoins à l'échelle mondiale. Le PAM continuera de développer ses relations avec les donateurs et de renforcer ses activités de sensibilisation.
138. La Jordanie est vulnérable face aux crises internationales et nationales susceptibles de perturber la sécurité et les moyens d'existence locaux (prix des produits alimentaires et coût du transport à l'échelle mondiale et locale, par exemple). Le PAM surveille déjà les prix, et veillera à adapter la valeur des transferts si ces derniers augmentent fortement.
139. Parmi les risques opérationnels figure le manque de connaissances spécialisées nécessaires pour mener les nouveaux programmes. Entre autres mesures d'atténuation, on peut citer la récente opération de planification stratégique des effectifs et les investissements consécutifs dans la dotation en personnel.

Risques opérationnels

140. Des événements tels que la pandémie de COVID-19 peuvent désorganiser les activités en modifiant les priorités et en rendant nécessaire la prise en compte de nouvelles normes, telles que l'enseignement en ligne, qui perturbent la mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire. De même, le soutien apporté aux institutions contraintes de suspendre leurs activités peut aussi être interrompu. Le PAM a mis en place des mesures destinées à assurer la continuité des opérations et dispose des moyens lui permettant d'adapter ses programmes pour tenir compte des nouvelles priorités et des nouvelles méthodes de travail (suivi en ligne, par exemple).
141. Pour s'attaquer aux questions relatives à la cohésion sociale dans le contexte de la crise prolongée qui sévit en Jordanie, le PAM renforcera ses initiatives en la matière sur la base des recommandations issues de la mission relative à la responsabilité à l'égard des populations touchées qui s'est déroulée en avril 2022 et des travaux de recherche axés sur la cohésion sociale menés conjointement avec le HCR.

Risques fiduciaires

142. Dans le droit fil de l'audit fort utile réalisé en 2022, le PAM continuera de renforcer les procédures opérationnelles en vigueur ainsi que les cadres de gestion des risques afin d'atténuer les risques existants et prévus en matière de santé, de sûreté, de fraude et de sécurité.
143. Par l'intermédiaire de son comité de contrôle, le PAM surveille activement les risques qui concernent le non-respect d'obligations, comme le fait pour les partenaires de ne pas fournir les services contractuels ou de ne pas se conformer aux règles et procédures qui sont les siennes. Entre autres mesures d'atténuation, on peut citer la surveillance étroite des procédures de paiement, le rapprochement des transferts de type monétaire au moyen du nouveau système interne d'analyse des données et les mesures rigoureuses de protection des données.

Risques financiers

144. Bien que le taux de change entre le dinar jordanien et le dollar des États-Unis soit fixe, la valeur des dons faits dans d'autres devises fluctuera en fonction des taux de change en vigueur. Le PAM surveille activement les risques financiers et dispose de solides systèmes de gestion financière et de contrôle financier, mais de nombreux risques financiers (fluctuations des taux de change, par exemple) échappent à son contrôle.

5.3 Garanties sociales et environnementales

Problématique femmes-hommes

145. La problématique femmes-hommes sera intégrée dans toutes les activités, en tenant compte des besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons avec et sans handicap. Les consultations menées avec divers groupes composés de personnes d'âge différent, de femmes, d'hommes et de personnes handicapées se poursuivront tout au long du cycle des programmes pour faire en sorte que les activités du PAM répondent aux besoins de chacun qui auront été recensés.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, protection et protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

146. Les programmes du PAM seront conçus en application du principe consistant à "ne pas nuire", en donnant la priorité à la sûreté, à la non-discrimination, à la participation inclusive, à la dignité et au respect des communautés et des individus qui bénéficient d'une assistance. Les politiques, les directives et les protocoles concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles seront pris en compte de manière systématique.

147. La responsabilité à l'égard des populations touchées sera renforcée au moyen de consultations menées avec les communautés. Le PAM mettra en place des mécanismes de dialogue sous forme de permanences téléphoniques assurées en interne, de services d'assistance et de plateformes de médias sociaux.

Gestion durable des ressources naturelles

148. Le PAM s'efforcera de réduire le plus possible les répercussions de ses opérations sur l'environnement et mettra en œuvre à cet effet des démarches écologiquement viables en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et la décarbonation, notamment au moyen de mesures destinées à réduire les émissions liées aux voyages aériens, sur la gestion des déchets et de l'eau, sur les achats responsables ainsi que sur la sensibilisation et la formation du personnel. Ces démarches reposeront sur des mesures existantes, telles que l'installation de panneaux solaires dans les bureaux, l'utilisation de véhicules hybrides et l'adoption d'emballages et de sacs durables pour les bénéficiaires.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

149. Quatre-vingts pour cent du budget du portefeuille de pays sont affectés à l'effet direct 1 du PSP, signe de l'importance de l'intervention menée en faveur des réfugiés. Les activités de renforcement de la résilience menées au titre des effets directs 2, 3, 4 et 5 du PSP comptent pour 15 pour cent du budget, et celles axées sur la promotion de l'égalité femmes-hommes pour 6 pour cent.

150. Le budget annuel moyen est inférieur de 15 pour cent à celui du PSP précédent. Au cours de la période couverte par le présent PSP, le budget devrait diminuer encore un peu plus à mesure qu'augmentera le nombre de réfugiés qui ne bénéficient plus de l'assistance alimentaire générale (effet direct 1).

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)

Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1	1	196 075 254	171 676 611	170 772 924	123 961 656	124 255 887	786 742 332
2	2	3 023 584	2 943 666	2 462 471	2 199 286	2 024 792	12 653 800
	3	9 887 593	10 887 606	11 844 520	14 405 041	16 744 895	63 769 655
3	4	4 366 449	9 019 687	8 851 367	8 777 612	6 580 501	37 595 617
	5	5 072 924	7 070 703	8 546 207	9 960 116	10 305 583	40 955 533
4	6	1 228 785	1 126 757	716 476	0	0	3 072 018
	7	644 790	813 168	884 550	430 694	296 974	3 070 177
5	8	9 693 107	9 766 496	9 731 364	9 813 684	9 813 466	48 818 116
Total		229 992 486	213 304 694	213 809 879	169 548 090	170 022 099	996 677 249

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

Perspectives en matière de mobilisation de ressources

151. Le PSP établi pour la Jordanie pour 2020-2022 a été financé de manière satisfaisante, et a reçu 67 pour cent du montant demandé dans le plan fondé sur les besoins. Les activités relevant des interventions face aux crises ont été financées à hauteur de 77,6 pour cent, et celles concernant la protection sociale et les moyens d'existence à hauteur de 42,8 pour cent et de 16,2 pour cent, respectivement³⁰.
152. Compte tenu de l'importance régionale et stratégique de la Jordanie, les perspectives de mobilisation de ressources pour le PSP pour 2023-2027 sont relativement bonnes, même s'il est probable que les fonds à des fins humanitaires seront réduits et que les fonds consacrés à la transition et au développement augmenteront, en particulier si l'on parvient à mobiliser des ressources pour financer des activités relatives au climat.

Stratégie de mobilisation de ressources

153. Pour faciliter la transition vers un portefeuille d'aide au développement, comprenant notamment des solutions à long terme en faveur des réfugiés, des mesures de protection sociale et des activités relatives à l'action climatique, le PAM recherchera des financements pluriannuels souples tout en continuant de renforcer les partenariats noués avec les donateurs actuels. Le soutien apporté par les nouveaux donateurs, y compris les donateurs du secteur privé, les donateurs finançant l'action climatique et les institutions financières internationales, ainsi que les modalités de financement innovantes telles que la conversion de créances et les dons de particuliers joueront un rôle déterminant dans la mise en œuvre du présent PSP.
154. Compte tenu de la plus grande place accordée au renforcement des systèmes et des programmes nationaux, le PAM continuera de collaborer avec le Gouvernement dans le cadre d'activités de sensibilisation communes afin de promouvoir la conclusion de partenariats avec les donateurs pour obtenir des résultats collectifs et avec des entités des Nations Unies pour encourager une mobilisation des ressources conjointe. Le PAM révisera sa stratégie en matière de mobilisation de fonds, de communication et de sensibilisation en s'appuyant sur une cartographie à jour des donateurs en présence et conformément à l'orientation stratégique et programmatique du PAM.
155. Le PAM poursuivra sa collaboration régulière avec les donateurs dans le cadre de réunions, de consultations et d'échanges d'informations tout en conférant aux contributions des donateurs la visibilité qui convient à chacun de ces derniers.

³⁰ Niveau de financement en mars 2022.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA JORDANIE (JANVIER 2023-DÉCEMBRE 2027)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations vulnérables touchées par une crise en Jordanie, y compris les réfugiés, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: interventions face à une crise

Hypothèses

Des fonds suffisants sont disponibles pour l'intervention visée.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Activités et produits

1. Fournir des transferts de ressources non assortis de conditions aux réfugiés et à d'autres populations vulnérables pour faciliter l'accès à la nourriture (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1. Les personnes vulnérables touchées par des crises en Jordanie, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les personnes vulnérables touchées par des crises en Jordanie, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les personnes vulnérables touchées par des crises en Jordanie, y compris les réfugiés, reçoivent une assistance non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations extrêmement vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, sont prises en charge dans le cadre de dispositifs de protection sociale adéquats

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Des fonds suffisants sont disponibles pour l'intervention visée.

Indicateurs d'effet directs

Variation annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'obtention de diplôme

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Activités et produits

2. Mener des activités de renforcement des capacités à l'intention des institutions nationales de protection sociale (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

2. Les personnes les plus vulnérables vivant en Jordanie tirent profit des dispositifs nationaux de protection sociale renforcés, efficaces, inclusifs et réactifs face aux chocs (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

2. Les personnes les plus vulnérables vivant en Jordanie tirent profit des dispositifs nationaux de protection sociale renforcés, efficaces, inclusifs et réactifs face aux chocs (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

3. Les réfugiés vulnérables reçoivent une assistance humanitaire harmonisée avec les dispositifs nationaux d'assistance sociale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

3. Aider le Gouvernement, grâce à l'apport d'un savoir-faire technique pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire, à distribuer des repas scolaires à dimension nutritionnelle aux enfants ciblés (1.5: Programmes en milieu scolaire)

5. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire reçoivent des aliments nutritifs et variés produits localement, ce qui améliore leur état nutritionnel et augmente la fréquentation scolaire (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

5. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire reçoivent des aliments nutritifs et variés produits localement, ce qui améliore leur état nutritionnel et augmente la fréquentation scolaire (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

5. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire reçoivent des aliments nutritifs et variés produits localement, ce qui améliore leur état nutritionnel et augmente la fréquentation scolaire (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

5. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire reçoivent des aliments nutritifs et variés produits localement, ce qui améliore leur état nutritionnel et augmente la fréquentation scolaire (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

5. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire reçoivent des aliments nutritifs et variés produits localement, ce qui améliore leur état nutritionnel et augmente la fréquentation scolaire (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

4. Les écoliers de Jordanie ciblés tirent profit des capacités renforcées dont le Gouvernement dispose pour mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire efficace et durable (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

4. Les écoliers de Jordanie ciblés tirent profit des capacités renforcées dont le Gouvernement dispose pour mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire efficace et durable (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations vulnérables vivant en Jordanie, y compris les réfugiés, sont plus autonomes, accèdent plus facilement à des moyens d'existence durables et sont plus résilientes face aux chocs

Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le ciblage est efficace, des partenariats utiles sont déjà établis, le PAM et les partenaires coopérants apportent le savoir-faire requis, les objectifs de l'intervention sont clairement définis et des systèmes efficaces sont en place pour favoriser la production d'éléments probants et la conception de programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Indicateurs d'effet directs

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Activités et produits

4. Établir un système d'orientation interinstitutions reposant sur la concertation et élaborer une stratégie de sensibilisation fondée sur des données probantes pour favoriser l'autonomie des réfugiés, et mettre en œuvre un ensemble de mesures d'appui aux moyens d'existence à l'intention des réfugiés et des Jordaniens vulnérables ciblés (1.7: Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages)

7. Les personnes vulnérables, notamment les réfugiés, les femmes et les jeunes, tirent profit d'un ensemble intégré de mesures qui comprend des formations, des activités de renforcement des compétences, des outils numériques, des activités de création d'actifs et l'accès à des services financiers, à l'appui de moyens d'existence durables (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

7. Les personnes vulnérables, notamment les réfugiés, les femmes et les jeunes, tirent profit d'un ensemble intégré de mesures qui comprend des formations, des activités de renforcement des compétences, des outils numériques, des activités de création d'actifs et l'accès à des services financiers, à l'appui de moyens d'existence durables (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

7. Les personnes vulnérables, notamment les réfugiés, les femmes et les jeunes, tirent profit d'un ensemble intégré de mesures qui comprend des formations, des activités de renforcement des compétences, des outils numériques, des activités de création d'actifs et l'accès à des services financiers, à l'appui de moyens d'existence durables (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

6. Les réfugiés vulnérables tirent profit des systèmes renforcés d'établissement de profils, de ciblage et d'orientation mis en place par les organismes des Nations Unies et les partenaires et d'un environnement leur offrant davantage de moyens de devenir autonomes (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

5. Fournir aux petits exploitants agricoles, aux communautés pastorales et aux institutions chargées de la gestion des ressources naturelles un appui conçu à leur intention en matière d'adaptation aux changements climatiques (1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)

8. Les personnes vulnérables exposées aux chocs et aux tensions tirent profit de pratiques intelligentes face au climat, de services d'information climatologique, de matériel, de liens avec les marchés et de l'accès à des services financiers, qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de contribuer à régénérer les écosystèmes naturels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

8. Les personnes vulnérables exposées aux chocs et aux tensions tirent profit de pratiques intelligentes face au climat, de services d'information climatologique, de matériel, de liens avec les marchés et de l'accès à des services financiers, qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de contribuer à régénérer les écosystèmes naturels (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

8. Les personnes vulnérables exposées aux chocs et aux tensions tirent profit de pratiques intelligentes face au climat, de services d'information climatologique, de matériel, de liens avec les marchés et de l'accès à des services financiers, qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de contribuer à régénérer les écosystèmes naturels (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

8. Les personnes vulnérables exposées aux chocs et aux tensions tirent profit de pratiques intelligentes face au climat, de services d'information climatologique, de matériel, de liens avec les marchés et de l'accès à des services financiers, qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de contribuer à régénérer les écosystèmes naturels (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

8. Les personnes vulnérables exposées aux chocs et aux tensions tirent profit de pratiques intelligentes face au climat, de services d'information climatologique, de matériel, de liens avec les marchés et de l'accès à des services financiers, qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et de contribuer à régénérer les écosystèmes naturels (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD 17: Renforcement des capacités

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les institutions nationales et infranationales de la Jordanie sont dotées de capacités renforcées s'agissant de coordonner, de gérer et de suivre les programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de faire face aux chocs

Effet direct stratégique 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Un plan relatif au secteur de la sécurité alimentaire est en place, qui contribue à améliorer la coordination au sein du secteur et avec d'autres acteurs.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

6. Apporter un savoir-faire technique et mener des activités de renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

9. Les populations vivant en Jordanie tirent profit de la structure et des systèmes efficaces de gouvernance dans le secteur de la sécurité alimentaire (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

10. Les populations vivant en Jordanie tirent profit des décisions fondées sur des données probantes que des acteurs nationaux prennent pour éliminer la faim en s'appuyant sur les supports de connaissances du PAM (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

7. Apporter un savoir-faire technique et mener des activités de renforcement des capacités à l'intention des institutions nationales et locales chargées de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise ainsi que de la réduction des risques de catastrophe (1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate)

11. Les populations vulnérables et les populations à risque vivant en Jordanie tirent profit des institutions nationales et locales renforcées dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe ainsi que de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, qui sont à même d'anticiper et d'atténuer les répercussions des chocs et de planifier et de mettre en œuvre des interventions d'urgence (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

11. Les populations vulnérables et les populations à risque vivant en Jordanie tirent profit des institutions nationales et locales renforcées dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe ainsi que de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, qui sont à même d'anticiper et d'atténuer les répercussions des chocs et de planifier et de mettre en œuvre des interventions d'urgence (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Cible 16 de l'ODD 17: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus à même de venir en aide tout au long de l'année aux populations vulnérables vivant en Jordanie au moyen de services à la demande de transferts de type monétaire

Effet direct stratégique 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le PAM continue d'innover dans le cadre de ses activités et de jouer un rôle de catalyseur pour les autres.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits**8. Fournir aux partenaires des services à la demande de transferts de type monétaire (2.4: Services à la demande)**

12. Les populations vulnérables vivant en Jordanie reçoivent de la part d'autres organismes une assistance sous forme de transferts de type monétaire par l'intermédiaire de la plateforme de transferts de type monétaire mise en place par le PAM (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Pourcentage de bureaux de pays et d'unités du PAM respectant ou dépassant les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Nombre de bureaux de pays disposant d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (Organisation internationale pour les migrations, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Programme des Nations Unies pour le développement)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ															
	Effet direct 1 du PSP						Effet direct 2 du PSP		Effet direct 3 du PSP						
	Activité 1						Activité 3		Activité 4	Activité 5					
Type de bénéficiaires	Réfugiés vivant dans les camps		Réfugiés vivant dans les communautés d'accueil (extrêmement vulnérables)		Réfugiés vivant dans les communautés d'accueil (vulnérables)		Réfugiés (nouveaux arrivants)	Jordaniens (vulnérables)	Enfants réfugiés vivant dans les camps (de 5 à 17 ans)		Travailleurs - repas scolaires	Bénéficiaires - résilience (AAF)	Bénéficiaires/ agriculteurs - résilience (APAAC)	Bénéficiaires - résilience (APAAC)	Bénéficiaires - résilience (SIRCM)
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	
Collation saine									0,48 (dollars)/ (290 grammes)*						
Biscuits									80						
Dattes	37,054						37,054								
Colis alimentaires						2 865									
Total kcal/jour									373 (collation saine) 350 (barres à base de dattes)						
% de kcal d'origine protéique	27								20 (collation saine)						
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)			1,083	0,706					2,5	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	
Transferts de type monétaire - bon-valeur (dollars/personne/jour)		1,083													
Nombre de jours d'alimentation par an	60	360	360	360	1	60	96	120	30	15	20	20	20	10	

Abréviations: APAAC = actifs et pratiques agricoles adaptés au climat; SIRCM = services d'information sur les risques climatiques et météorologiques; AAF = assistance alimentaire pour la formation.

* Le PAM contribue à hauteur de 33 pour cent au financement des repas scolaires, tandis que le Ministère de l'éducation se charge des 67 pour cent restants.

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/transfert de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	-	-
Légumes secs	-	-
Huile et matière grasses	-	-
Aliments composés et mélanges	7 483	19 206 101
Autres	2 287	2 903 360
Total (produits alimentaires)	9 771	22 109 461
Transferts de type monétaire		700 519 448
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	9 771	722 628 909

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)						
	Cible 1 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 3 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	692 707 906	62 960 554	66 954 054	5 486 511	46 425 686	874 534 711
Mise en œuvre	17 421 401	5 922 783	3 832 803	66 000	462 248	27 705 236
Coûts d'appui directs ajustés	28 595 887	2 875 777	2 970 092	214 807	1 930 182	36 586 745
Total partiel	738 725 194	71 759 113	73 756 949	5 767 319	48 818 116	938 826 691
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	48 017 138	4 664 342	4 794 202	374 876	0	57 850 557
Total	786 742 332	76 423 456	78 551 150	6 142 194	48 818 116	996 677 249

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international